

## Fiche pédagogique 09v2- Retraitement comptable 2016 ARCAh RTC Focus sur l'onglet « Contrôle saisie RTC »

En **jaune**, les modifications par rapport à la V1.

L'objectif de cette fiche est de détailler chaque contrôle de l'onglet « Contrôle saisie RTC » et de donner des pistes de corrections des données.

Onglet concerné	Contrôle réalisé	Modalités possibles	Actions possibles
<b>Identification</b>			
ID_01 <b>Cet indicateur doit être à OK avant le dépôt sur e-RTC</b>	Remplissage d'au moins une adresse mail	<b>A saisir</b>	Vous n'avez pas saisi d'adresse mail. Merci d'en saisir au moins une dans l'onglet « Identification ». A noter que cette adresse peut être utilisée par l'ATIH pour des envois mail.
		<b>Ok</b>	RAS

<b>CRP</b>			
CRP_01 <b>Cet indicateur doit être à OK avant le dépôt sur e-RTC</b>	Remplissage de l'onglet	<b>A compléter</b>	Vous n'avez saisi ni charges ni produits dans l'onglet CRP. Vous devez les saisir avant le dépôt sur la plateforme.
		<b>Ok</b>	RAS
CRP_02 <b>Cet indicateur doit être à OK avant le dépôt sur e-RTC</b>	Présence de montants sur les comptes de charges de personnel (63 et 64)	<b>A compléter</b>	Vous n'avez pas saisi de montants de charges dans les comptes 63 et 64 dans l'onglet CRP.

Si vous avez choisi une ventilation par titre :

<b>CN</b>			
CN_01 <b>Cet indicateur doit être à OK avant le dépôt sur e-RTC</b>	Montant affecté égal au montant affectable	<b>A corriger</b>	Vous n'avez pas affecté toutes les charges incorporables et tous les produits déductibles sur les sections. Pour repérer la nature des charges/produits non affectés, vous pouvez les repérer dans l'onglet CN par le code couleur en colonne K de l'onglet CN. Illustration 1
		<b>OK</b>	RAS

### Illustration 1 – Onglet CN

Informations recueillies	Total CRP (A)	Montant total de l'onglet (B)	ECART (A) - (B) doit être nul
<b>Total Titre 1 : Charges de personnel</b>	<b>0,00</b>	<b>1 000,00</b>	<b>-1 000,00</b>
<b>Charges de Personnel Médical</b>	<b>0,00</b>	<b>1 000,00</b>	<b>-1 000,00</b>
Charges de personnel médical extérieur	0,00	1 000,00	-1 000,00

Le rouge apparaît si le montant affecté ne correspond pas à celui du CRP

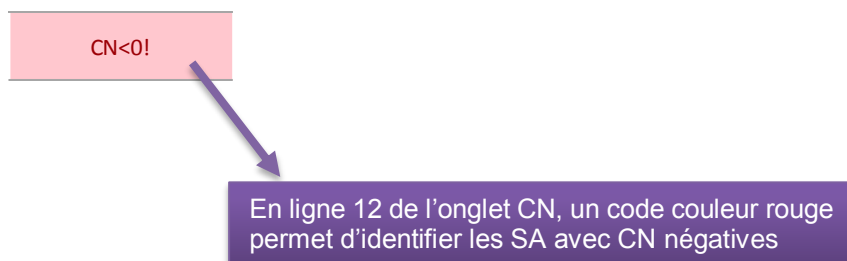
CN			
CN_02  <b>Cet indicateur peut rester à « A vérifier » mais devra être justifié à l'ARS</b>	Pas de montants négatifs dans cette phase en comptes de charges	<b>A corriger</b>	Vous avez saisi des montants de charges négatifs. Rechercher les dans l'onglet CN, en faisant Ctrl+F « -* » par exemple. Le ou les montants doivent être corrigé(s). Seuls les montant <-1€ sont retenus en anomalie.
		OK	RAS
CN_03  <b>Cet indicateur peut rester à « A vérifier » mais devra être justifié à l'ARS</b>	Pas de montants négatifs dans cette phase en comptes de produits	<b>A corriger</b>	Vous avez saisi des montants de produits négatifs. Rechercher les dans l'onglet CN, en faisant Ctrl+F « -* » par exemple. Le ou les montants doivent être corrigé(s). Seuls les montant <-1€ sont retenus en anomalie.
		OK	RAS
CN_04  <b>Cet indicateur peut rester à « A vérifier » mais devra être justifié à l'ARS</b>	Pas de SA avec CN = 0 (hors SA LGG,LM,STR, Act.Subs, Act.ext.)	<b>A vérifier</b>	Vous avez des sections sans charges nettes. Si vous avez créé des sections cliniques ou une activité spécifique, vous devez isoler des charges et des produits. Les SA ouvertes d'office ne sont pas contrôlées. Pour retrouver le ou les sections concernées, vous pouvez consulter le code couleur dans l'onglet CN.  Vous pouvez retourner à tout moment sur la phase de paramétrage en section. Illustration 2
		OK	RAS

Illustration 2 – Onglet CN, ligne 12



CN_05	Pas de SA avec CN négatif	<b>A vérifier</b>	Vous avez des sections avec des charges nettes négatives. Théoriquement, les charges nettes (CN) doivent être positives. Vous devez corriger ou argumenter ce constat auprès de votre ARS. Pour retrouver le ou les sections concernées, vous pouvez consulter le code couleur dans l'onglet CN. Illustration 3
		OK	RAS

Illustration 3 – Onglet CN, ligne 12



Si vous avez choisi une ventilation par compte :

cpte_CN			
cpte_CN_01	Montant affecté égal au montant affectable	<b>A corriger</b>	Vous n'avez pas affecté toutes les charges incorporables et tous les produits déductibles sur les sections. Pour repérer la nature des charges/produits non affectés, vous pouvez les repérer dans l'onglet cpte_CN par le code couleur en colonne K de l'onglet cpte_CN. Illustration 4
		OK	RAS

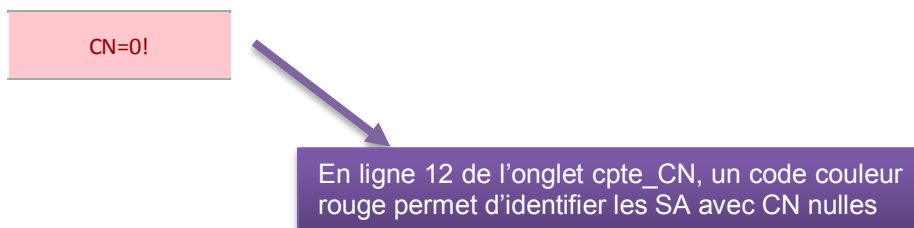
Illustration 4 – Onglet cpte\_CN

Informations recueillies	Total CRP (A)	Montant total de l'onglet (B)	ECART (A) - (B) doit être nul
<b>Total Titre 1 : Charges de personnel</b>	<b>0,00</b>	<b>1 000,00</b>	<b>-1 000,00</b>
<b>Charges de Personnel Médical</b>	<b>0,00</b>	<b>1 000,00</b>	<b>-1 000,00</b>
Charges de personnel médical extérieur	0,00	1 000,00	-1 000,00

Le rouge apparaît si le montant affecté ne correspond pas celui du CRP

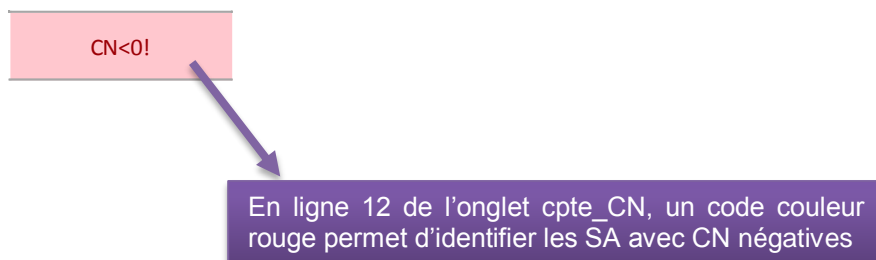
cpte_CN			
cpte_CN_02	Pas de montants négatifs dans cette phase en comptes de charges	<b>A vérifier</b>	Vous avez saisi des montants de charges négatifs. Rechercher les dans l'onglet CN, en faisant Ctrl+F « -* » par exemple. Le ou les montants doivent être corrigé(s). Seuls les montant <-1€ sont retenus en anomalie.
		OK	RAS
cpte_CN_03	Pas de montants négatifs dans cette phase en comptes de produits	<b>A vérifier</b>	Vous avez saisi des montants de produits négatifs. Rechercher les dans l'onglet CN, en faisant Ctrl+F « -* » par exemple. Le ou les montants doivent être corrigé(s). Seuls les montant <-1€ sont retenus en anomalie.
		OK	RAS
cpte_CN_04	Pas de SA avec CN = 0 (hors SA LGG,LM,STR, Act.Subs, Act.ext.)	<b>A vérifier</b>	Vous avez des sections sans charges nettes. Si vous avez créé des sections cliniques ou une activité spécifique, vous devez isoler des charges et des produits. Les SA ouvertes d'offices ne sont pas contrôlées. Pour retrouver le ou les sections concernées, vous pouvez consulter le code couleur dans l'onglet CN. Vous pouvez retourner à tout moment sur la phase de paramétrage en section. Illustration 5
		OK	RAS

Illustration 5 – Onglet CN, ligne 12



<p>cpte_CN_05</p> <p><b>Cet indicateur peut rester à « A vérifier » mais devra être justifié à l'ARS</b></p>	<p>Pas de SA avec CN négatif</p>	<p><b>A vérifier</b></p>	<p>Vous avez des sections avec des charges nettes négatives. Théoriquement, les charges nettes (CN) doivent être positives. Vous devez corriger ou argumenter ce constat auprès de votre ARS. Pour retrouver le ou les sections concernées, vous pouvez consulter le code couleur dans l'onglet CN. Illustration 6</p>
		<p>OK</p>	<p>RAS</p>

Illustration 6 – Onglet cpte\_CN, ligne 12



C_ind			
C_ind_01	Rétrocession de médicament : recettes avec charges	<b>A saisir</b>	Vous avez saisi des recettes dans le compte 7071 qui correspond à l'activité de rétrocession de médicaments mais vous n'avez pas saisi de charges pour cette activité. Les charges directes sont à saisir dans l'onglet CN ou cpte_CN et les charges indirectes dans C_ind. Illustration 7
		OK	RAS

Illustration 7 – Onglet C\_ind, ligne 41

Identifier des charges

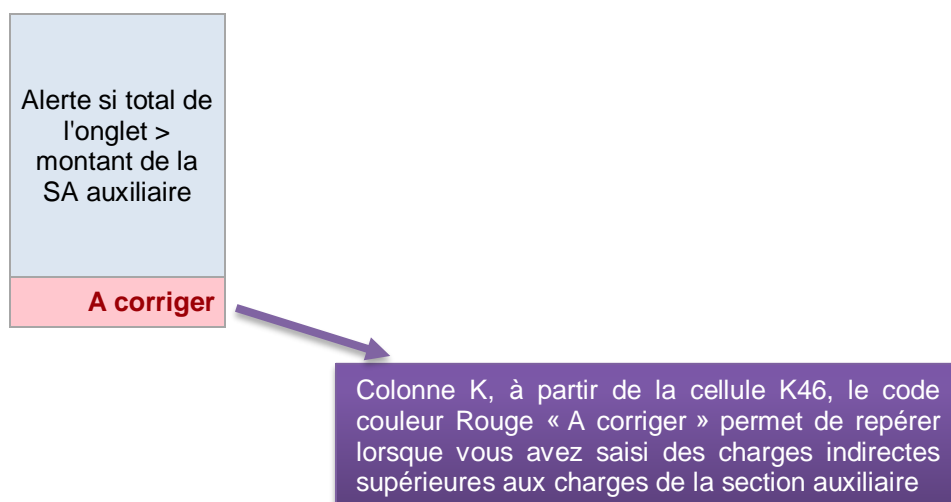


En ligne 41 de l'onglet C\_ind, un code couleur orange identifie les SA avec recettes mais sans charges

C_ind			
C_ind_02	Mise à disposition de personnel : recettes avec charges	<b>A saisir</b>	Vous avez saisi des recettes dans le compte 7084 qui correspond à la mise à disposition de personnel mais vous n'avez pas saisi de charges pour cette activité. Les charges directes sont à saisir dans l'onglet CN ou cpte_CN et les charges indirectes dans C_ind. Illustration 7
		OK	RAS
C_ind_03	Prestations délivrées aux usagers et accompagnants : recettes avec charges	<b>A saisir</b>	Vous avez saisi des recettes dans un ou plusieurs comptes 7082 qui correspondent aux prestations délivrées aux usagers et accompagnants mais vous n'avez pas saisi de charges pour cette activité. Les charges directes sont à saisir dans l'onglet CN ou cpte_CN et les charges indirectes dans C_ind. Illustration 7
		OK	RAS
C_ind_04	Autres ventes de biens et services : recettes avec charges	<b>A saisir</b>	Vous avez saisi des recettes dans un des comptes de ventes de biens et services (de 701 à 706, 7078, 7083, 7088) qui correspondent aux ventes de biens et services mais vous n'avez pas saisi de charges pour cette activité. Les charges directes sont à saisir dans l'onglet CN ou cpte_CN et les charges indirectes dans C_ind. Illustration 7
		OK	RAS

C_ind			
C_ind_05  <b>Cet indicateur doit être à OK avant le dépôt sur e-RTC</b>	Section remboursement de frais des CRA : recettes avec charges	<b>A saisir</b>	Vous avez saisi des recettes dans le compte 7087 qui correspond au remboursement des budgets annexes au budget H mais vous n'avez pas saisi de charges correspondantes. Les charges directes sont à saisir dans l'onglet CN ou cpte_CN et les charges indirectes dans C_ind. Illustration 7
		OK	RAS
C_ind_06  <b>Cet indicateur doit être à OK avant le dépôt sur e-RTC</b>	Toutes les alertes, colonne J, sont Ok	<b>A corriger</b>	Vous avez saisi des charges indirectes supérieures aux charges de la section auxiliaire (exemple : les charges nettes de la section auxiliaire restauration s'élève à 1000€ et vous avez déclaré 2000€ de restauration consommés par les budgets annexes). Vous devez corriger soit le montant de la section auxiliaire soit la charge consommés par les Act. Subs. et RCRA. Illustration 8
		OK	RAS

Illustration 8 – Onglet C\_ind, colonne K, à partir de la cellule 45



ETPR			
ETPR_01  <b>Cet indicateur doit être à OK avant le dépôt sur e-RTC</b>	Remplissage de l'onglet	<b>A compléter</b>	Vous n'avez pas saisi d'ETPR dans l'onglet ETPR. Vous devez les saisir avant le dépôt sur la plateforme e-RTC.
		<b>Ok</b>	RAS
ETPR_02  <b>Cet indicateur peut rester à « A vérifier » mais devra être justifié à l'ARS</b>	Pas de SA sans ETPR PM hors internes et étudiants	<b>A vérifier</b>	Vous n'avez pas saisi de d'ETPR médicaux (hors internes et étudiants), alors que vous avez saisi des charges de personnel médicaux. Au moins une section concernée.
		<b>Ok</b>	RAS
ETPR_03  <b>Cet indicateur peut rester à « A vérifier » mais devra être justifié à l'ARS</b>	Pas de SA sans ETPR PNM	<b>A vérifier</b>	Vous n'avez pas saisi de d'ETPR non médicaux alors que vous avez saisi des charges de personnel non médicaux. Au moins une section concernée.
		<b>Ok</b>	RAS

cle_UO			
Cle_UO_01  <b>Cet indicateur doit être à OK avant le dépôt sur e-RTC</b>	Présence de saisie des clés pour les SA de LM, LGG et STR	<b>A saisir</b>	Vous n'avez pas saisi de clé pour au moins une section de LM, LGG et STR. En l'absence de clé, les charges de la ou des sections concernées ne sont pas déversées sur les fonctions définitives. Vous devez en saisir. Si vous ne disposez pas de la clé demandée par le RTC, merci d'indiquer « Non » pour l'indicateur « Disposez-vous de la clé demandée par le RTC ? », afin que l'ATIH puisse écarter votre valeur du référentiel de coût d'UO.
		<b>Ok</b>	RAS
Cle_UO_02  <b>Cet indicateur doit être à OK avant le dépôt sur e-RTC</b>	Pas de SAMT sans clé	<b>A vérifier</b>	Vous n'avez pas saisi de clé pour au moins une SAMT. En l'absence de clé, les charges de la ou des sections concernées ne sont pas déversées sur les fonctions définitives. Vous devez en saisir. Si vous ne disposez pas de la clé demandée par le RTC, merci d'indiquer « Non » pour l'indicateur « Disposez-vous de la clé demandée par le RTC ? ». Cette information est importante car pour fiabiliser le calcul du référentiel d'UO, les valeurs « Non » sont écartées.
		<b>Ok</b>	RAS



cle_UO			
Cle_UO_03  <b>Cet indicateur peut rester à « A vérifier » si vous avez vérifié que vous aviez saisi toutes les natures d'UO demandées</b>	Toutes les SA définitives avec UO demandée = "Oui"	Oui pour toutes vos SA	Vous disposez de toutes les natures d'UO demandées pour vos SA définitives. Si tel est le cas, il n'y a rien à faire. Dans le cas contraire, il faut bien indiquer « Non » pour les SA pour lesquelles vous ne disposez pas de l'UO demandée.  Cette information est importante car pour fiabiliser le calcul du référentiel, les valeurs « Non » sont écartées.
		Ok	RAS
Cle_UO_04  <b>Cet indicateur peut rester à « A vérifier » si vous avez vérifié que vous aviez saisi toutes les natures d'UO demandées</b>	"Oui" pour toutes les natures de clé/UO demandée pour les fonctions auxiliaires	Oui pour toutes vos SA	Vous disposez de toutes les natures d'UO demandées pour vos SA auxiliaires. Si tel est le cas, il n'y a rien à faire. Dans le cas contraire, il faut bien indiquer « Non » pour les SA pour lesquelles vous ne disposez pas de la clé/UO demandée.  Cette information est importante car pour fiabiliser le calcul du référentiel, les valeurs « Non » sont écartées.
		Ok	RAS
Cle_UO_05  <b>Cet indicateur peut rester à « A vérifier » si vous avez saisi des UO sté</b>	UO sté ="OUI"	UO sté fournie ou NC	<b>NC=Non concerné</b> Si vous êtes concerné par des charges de stérilisation, vous disposez de la nouvelle UO de stérilisation. Si tel n'est pas le cas, merci d'indiquer « Non » pour l'indicateur « Disposez-vous de la clé demandée par le RTC ? ». A noter qu'une fiche pédagogique rédigée pour les pharmaciens est disponible sur la page ATIH dédiée au RTC. Cette information est importante car pour fiabiliser le calcul du référentiel d'UO, les valeurs « Non » sont écartées.
		Ok ou NC	<b>NC=Non concerné</b> RAS